

PRESENTATION CONCOURS POLYTECH post-PACES

Les écoles du réseau Polytech, 1er réseau d'écoles d'ingénieurs français, offrent une possibilité de réorientation aux étudiants inscrits en Première Année Commune aux Etudes de Santé.

Les spécialités d'ingénieurs proposées par le réseau Polytech sont très variées et couvrent tous les domaines d'activité industrielle : construction – aéronautique et automobile – réseaux et communications – nouvelles énergies...

Ce programme s'adresse à tout étudiant de PACES qui a échoué aux concours Santé, ou qui n'a plus la vocation de continuer dans les études de santé ou des sciences de la vie.

Si vous réussissez le concours, vous serez admis en 2ème année d'un cycle préparatoire, le Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP). A l'issue de cette année passerelle, vous pourrez intégrer directement une des 80 spécialités d'ingénieur du réseau Polytech pour un cursus de 3 ans.

Deux voies de recrutement existent :

- La voie nationale ouverte à tous les étudiants inscrits en PACES.
- La voie locale ouverte aux étudiants en PACES dans une faculté de santé partenaire d'une école du réseau Polytech. Cette voie permet d'intégrer le PeiP de l'école partenaire du réseau Polytech.

Attention : Un étudiant peut candidater par la voie locale à l'école Polytech partenaire de sa faculté de santé et aux autres écoles Polytech par la voie nationale. Si un étudiant peut candidater par la voie locale à une école Polytech, il ne peut pas y candidater par la voie nationale.

Modalités de la voie nationale

La voie nationale est organisée par le réseau Polytech et sous sa seule responsabilité.

Inscription : A partir du 6 janvier 2017 sur le site des admissions du réseau Polytech et jusqu'au 30 juin à 17H.

Frais de concours : Gratuit pour les boursiers du gouvernement français - 95 € sinon.

Admissibilité au concours : L'admissibilité est prononcée après étude du dossier de candidature téléchargé sur le site du réseau Polytech : www.polytech-admission.org

Pour les admissibles, un entretien unique se tiendra dans une des écoles Polytech au choix du candidat.

Admission : Après l'entretien, chaque candidat admissible non éliminé à l'entretien, est classé dans la liste de chaque école pour laquelle il a postulé. La publication des admissions est prévue le 22 juillet.

Modalités de la voie locale

La voie locale est organisée par chaque école du réseau Polytech avec la ou les facultés de médecine partenaires. Cette voie est sous la responsabilité locale de l'école concernée.

Frais de concours : Gratuit

Passerelle Post PACES Polytech Clermont-Ferrand

Un classement Polytech est établi à partir de coefficients spécifiques appliqués aux UE de PACES, à savoir :

Au semestre 1 :

UE 1 : coeff. 15

UE 2 : coeff. 10

UE 3 : coeff. 12

UE 4 : coeff. 12

Au semestre 2 :

UE 3 : coeff. 12

UE 5 : coeff. 6

UE 6 : coeff. 4

UE 7 : coeff. 4

A noter que l'UE 7 est constituée de 3 notes dont il sera fait la moyenne sans appliquer de coefficients

Tous les étudiants inscrits dans au moins une des filières des concours Santé auront un classement Polytech. La barre d'admissibilité du classement Polytech est fixée à 10/20. La publication de ce classement aura lieu en même temps que les classements des concours Santé.

24 places sont ouvertes cette année.

Ce dispositif permet de valider l'année de PACES comme 1^{ière} année de cycle préparatoire aux études d'ingénieur. Les étudiants sélectionnés seront inscrits directement en 2^e année du cycle PeiP (Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech). Pour cela, ils prendront une inscription principale à Polytech Clermont-Ferrand, et une inscription secondaire en 2^e année de Licence Sciences pour l'Ingénieur.

Le programme de cette année passerelle est aménagé afin de garantir les meilleures chances de réussite aux étudiants concernés. En particulier, 2 semaines de remise à niveau en Maths et en Physique sont prévues en prérentrée afin de rattraper le niveau L1 requis, avec un soutien complémentaire pendant les premières semaines de reprise des cours de L2. Des cours de renfort en anglais et un sujet de projet en groupe leur sont proposés par Polytech. Un enseignant référent est à leur écoute toute l'année.

La réussite à cette année passerelle donne un accès direct et de droit à l'une des 80 spécialités du Réseau Polytech, l'attribution se faisant en fonction des vœux de l'étudiant et au mérite après interclassement de l'ensemble des étudiants réussissant le parcours PeiP.

Calendrier

19 juin : Publication des classements

23 juin : Réunion d'information sur la passerelle post-PACES à 10H à Polytech Clermont-Ferrand dans la salle C003

30 juin : Date limite de réception du dossier de candidature à Polytech

4 juillet : Publication des résultats